

## Laïcité

- 1
- 2
- 3 La prégnance dans notre société des questions liées à la laïcité et à l'exercice des droits fondamentaux est forte.
- 4 La laïcité, parce qu'elle assure à chacun-e la liberté de conscience, est de nature à créer du lien social et permet le « vivre ensemble » en s'appuyant sur des valeurs essentielles comme la solidarité, l'égalité, la justice sociale, la fraternité. Elle a été très souvent ces dernières années détournée pour opposer les citoyen-nes les un-es aux autres, y compris pour tenter de justifier la marginalisation, voire l'exclusion de certain-es.
- 5 La FSU condamne ces instrumentalisation, comme la confusion entretenue entre neutralité de l'État et de ses agent-es, et neutralité de l'espace public. Elle s'oppose à leurs corollaires que sont les mesures stigmatisant une partie de la population sur des bases xénophobes, ethniques ou islamophobes et qui rompent l'égalité des droits. Non seulement ces stigmatisations sont inefficaces pour combattre les intégrismes religieux, mais on sait où elles peuvent conduire, singulièrement en période de crise économique et sociale, et de remise en cause des valeurs démocratiques. Par leurs propos ou par leurs actes, des responsables politiques brouillent les limites de la séparation des églises et de l'État, favorisant ainsi le dévoiement des valeurs républicaines.

### 6

### 7 **Des services publics pour l'égalité des droits**

- 8 L'extrême droite détourne les fondements du service public au service de la préférence nationale. Dans le contexte de crise économique, politique et sociale, il est donc utile de rappeler que le statut des fonctionnaires est garant de services publics qui respectent la liberté de tou-tes les citoyen-nes. C'est en cela qu'il faut aussi le protéger des déréglementations que prône le Ministre de l'Économie.
- 9 Avec l'obligation de stricte neutralité qui s'y rattache, ce statut permet aux agent-es publics d'assurer pour tous et toutes, sur tout le territoire, une égalité d'accès des citoyen-nes au service public de façon impartiale et sans subir quelque pression que ce soit, politique, patronale ou religieuse. Pour autant les fonctionnaires sont des citoyen-nes comme les autres et nous devons combattre les tentatives de restrictions de leur liberté, comme celle de leur imposer une obligation de réserve à l'occasion d'élections politiques par exemple.

- 10
- ### 11 **S'appuyer sur l'école publique**
- 12 L'école doit être le lieu où s'apprennent et se vivent les valeurs de laïcité, où se construit l'esprit critique, à l'abri des pressions. L'école favorise la confrontation des points de vue, elle fabrique ainsi un rempart contre la montée des obscurantismes. Dans un contexte difficile, les pratiques enseignantes ont montré qu'il est tout à la fois possible de faire respecter les principes de laïcité en bannissant tout prosélytisme et de favoriser la participation de toutes les familles. La charte de la laïcité aurait pu constituer un point d'appui pour faire travailler et discuter les valeurs de liberté et d'égalité inhérentes à la laïcité avec les élèves et les familles et les obligations de neutralité qui en découlent à l'école. Le MEN et le ministère de l'agriculture ont omis d'y consacrer les moyens nécessaires (formation, temps...). La grande mobilisation pour les valeurs de la république, lancée avec précipitation ne répond pas aux besoins. L'école est soumise de plus en plus à la marchandisation via l'introduction de certifications privées qui concurrencent les diplômes nationaux.

### 13

### 14 **Défendre l'école publique**

- 15 Celles et ceux qui instrumentalisent le débat sur la laïcité au service de choix politiques sans rapport avec les valeurs qu'ils/elles prétendent défendre, ne se font pas entendre pour dénoncer les entorses à la laïcité qui perdurent. Ainsi, non seulement le financement par l'État de l'enseignement privé sous contrat, le plus souvent confessionnel, n'est pas remis en question mais la pression des lobbies du privé continue de freiner le développement des écoles, collèges ou lycées publics, plus particulièrement dans certaines régions. S'ils sont tenus de respecter les programmes nationaux, ces établissements, au nom du « caractère propre », ne sont pas tenus au respect de la neutralité et maintenant, les écoles privées sont autorisées à ne pas mettre en œuvre le décret sur l'organisation de la semaine scolaire... La FSU continue de défendre que les fonds publics ne peuvent être utilisés pour favoriser les inégalités entre

les citoyen-nes et qu'ils doivent donc être réservés aux établissements publics. À cet égard les aides apportées aux officines privées de soutien scolaire par le biais de la défiscalisation doivent aussi être supprimées.

16 La FSU travaille aux interventions les plus larges sur ces questions. Les récentes positions de l'Observatoire de la laïcité préconisant, en Alsace Moselle, la suppression du délit de blasphème, le remplacement de la demande de dispense d'enseignement religieux par la demande explicite par l'élève par l'expression du choix par les familles du suivi de cet enseignement, la sortie de cet enseignement des enseignements obligatoires dans le premier degré, montrent que malgré tout sur certains points, les évolutions se font dans le bon sens.

17

### 18 **Agir syndicalement**

19 Au-delà de ses expressions propres, la FSU s'est investie, suite aux attentats de janvier 2015, dans un travail intersyndical large fondé sur la conviction que

20 « le mouvement syndical a une responsabilité propre dans la construction d'une société démocratique et que l'action syndicale est inconciliable avec toute logique discriminatoire, sexiste, raciste ou antisémite ». C'est pourquoi, sept organisations syndicales ont signé l'appel « vivre ensemble, travailler ensemble, ... » pour promouvoir les valeurs communes, l'amélioration des conditions de travail, l'accès aux droits élémentaires, Éducation, Justice... éléments indispensables de la cohésion sociale. Elles appellent les salarié-es à se rassembler pour barrer la route aux populismes, aux idées d'extrême droite et à militer résolument pour les valeurs du syndicalisme et les principes républicains. La FSU y porte aussi l'exigence d'une formation ambitieuse de tou-tes les citoyen-nes, indispensable à cette construction.